

AR PREFECTURE

016-211601687-20180713-20180705DB-DE
Reçu le 17/07/2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil dix-huit

En exercice : 15

Le 13 juillet à 18 heures 30

Présents : 11

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 12

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 juillet 2018

PRESENTS : MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –

FAURE – SAVIN – SUTRE

MMES LEVIN – MALLAH

EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – MOUNIER – SAVIN

M ESTIENNE

POUVOIRS :

M ESTIENNE a donné pouvoir à M SAVIN

M. Pierre BOIREAU a été nommé secrétaire.

2018-07-05 D :

Objet : Demande de mise à disposition d'un agent du SIVOS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2018-07-01 D portant création d'un service de garderie les mercredis matins sur le temps scolaire.

S'agissant d'un service « expérimental », Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recourir une mise à disposition d'un agent du SIVOS Coulgens Jauldes pour 5h45 par semaine sur le temps scolaire correspondant au temps d'accueil en garderie.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition, pour 5h45 pour un agent du SIVOS Coulgens Jauldes, qui prendra effet le 5 septembre 2018 jusqu'au 3 juillet 2019 inclus.

Fait à Jauldes, le 16 juillet 2018

Le Maire

Eric SAVIN

